

# RAPPORT D'ACTIVITÉ | 2015



# ÉDITO



**Jean-Luc DAVY**

Président du Siéml

Sur le plan énergétique, on retiendra de l'année 2015 deux faits majeurs : l'accord de Paris afin de limiter les émissions mondiales de gaz à effet de serre et la dérive du climat, ainsi que la promulgation de la loi de transition énergétique. Nous disposons désormais d'une feuille de route pour généraliser les politiques climat-énergie sur nos territoires. Les syndicats d'énergies disposent d'une fenêtre d'opportunité historique pour jouer un rôle accru aux côtés de la Région et des intercommunalités, dans la massification des actions de maîtrise de l'énergie et de développement des énergies renouvelables.

Il faut du temps cependant pour faire passer ce message, et ce d'autant plus que les collectivités ont été pleinement mobilisées par la réforme territoriale. Cela est particulièrement vrai en Anjou, avec à terme trois fois moins d'EPCI à fiscalité propre ainsi que le record de France du nombre de communes impliquées dans un projet de création de communes nouvelles. Le Siéml a lui-même conduit sa propre réforme en modifiant en profondeur ses statuts pour territorialiser sa gouvernance. Nous avons ainsi adressé un signal fort à nos adhérents : en plein « big bang territorial », le Syndicat a montré qu'il était capable d'être plus agile dans un environnement fortement évolutif. De gros efforts d'adaptation ont été nécessaires ; mais il y a fort à parier que la résilience dont le Syndicat fait preuve le positionnera durablement sur une trajectoire vertueuse, pour le plus grand bénéfice de ses adhérents et du territoire.

2015 aura permis d'accélérer sensiblement certains projets, le plus emblématique d'entre eux étant le déploiement des infrastructures de recharge pour véhicules électriques. La première borne a été inaugurée le 5 novembre à Durtal ; elle préfigure le déploiement rapide d'environ 400 points de charge équitablement répartis sur tout le département. Le projet est ainsi entré dans une phase opérationnelle visible. Il permettra à nos concitoyens de découvrir ou redécouvrir le Syndicat qui célèbre par ailleurs son 90<sup>e</sup> anniversaire. Cette borne constitue la meilleure illustration de la capacité du syndicat à appréhender des chantiers nouveaux, tout en garantissant au titre de ses activités traditionnelles sur les réseaux, une qualité élevée de service pour le compte de toutes les communes et intercommunalités de Maine-et-Loire.

<b>RÉFORME DE LA GOUVERNANCE</b> .....	<b>3</b>
<b>UNE ÉQUIPE À VOTRE SERVICE</b> .....	<b>4</b>
<b>LES RESSOURCES FINANCIÈRES</b> .....	<b>6</b>
<b>LES TRAVAUX RÉALISÉS EN QUELQUES CHIFFRES</b> .....	<b>8</b>
<b>ÉCLAIRAGE PUBLIC</b> .....	<b>9</b>
<b>LES SERVICES ÉNERGÉTIQUES</b> .....	<b>10</b>
<b>LE CONTRÔLE DES CONCESSIONS</b> .....	<b>12</b>
<b>LES ÉVÉNEMENTS ET FAITS MARQUANTS</b> .....	<b>14</b>
<b>LES NOUVEAUX MARCHÉS</b> .....	<b>18</b>
<b>LES PROJETS À L'HORIZON 2016</b> .....	<b>19</b>



**Directeur de la publication** : Jean-Luc DAVY, président  
**Co-directeur de la publication** : Emmanuel CHARIL, directeur général  
**Comité de rédaction** : Céline GASTÉ, chargée de communication / Éric TELLIEZ, chargé de mission contrôle, gouvernance, pilotage et prospective / Élise TRICARD, directrice des ressources humaines et des moyens généraux  
**Conception graphique** : Manuela TERTRIN, chargée de communication et de conception graphique  
**Crédits photographiques** : Siéml sauf mentions contraires  
**Impression** : Imprimerie PAQUEREAU

# RÉFORME DE LA GOUVERNANCE

Une réflexion globale a été menée sur la gouvernance et les activités du Syndicat depuis le milieu de l'année 2014, dans l'optique d'anticiper les incidences de la transformation de la Communauté d'agglomération Angers Loire Métropole en Communauté urbaine (CU ALM) au 1<sup>er</sup> janvier 2016. Il a ainsi été proposé d'adopter une réforme des statuts portant essentiellement sur la représentation et l'animation des collectivités adhérentes et de manière plus résiduelle sur différents autres aspects.

À compter de la création de la CU ALM, cette dernière est dotée d'une compétence obligatoire en matière de distribution d'électricité (art. L5215-20 CGCT). Elle est de ce fait substituée à ses communes membres au sein du Siéml. Les modalités de cette intégration sont prévues par l'article L5215-22 du CGCT qui impose au Syndicat d'attribuer à la CU, au sein du comité syndical, une représentation proportionnelle au poids démographique de la métropole.

Par ailleurs, les inconvénients liés au caractère pléthorique du comité syndical dans sa composition historique étaient unanimement admis. Pour remédier à cette difficulté, il a été convenu d'alléger et de moderniser la gouvernance du Syndicat en modifiant la structure du comité et en instaurant une représentation à double degré dans laquelle le nombre de délégués au comité syndical est réduit à 54 membres.

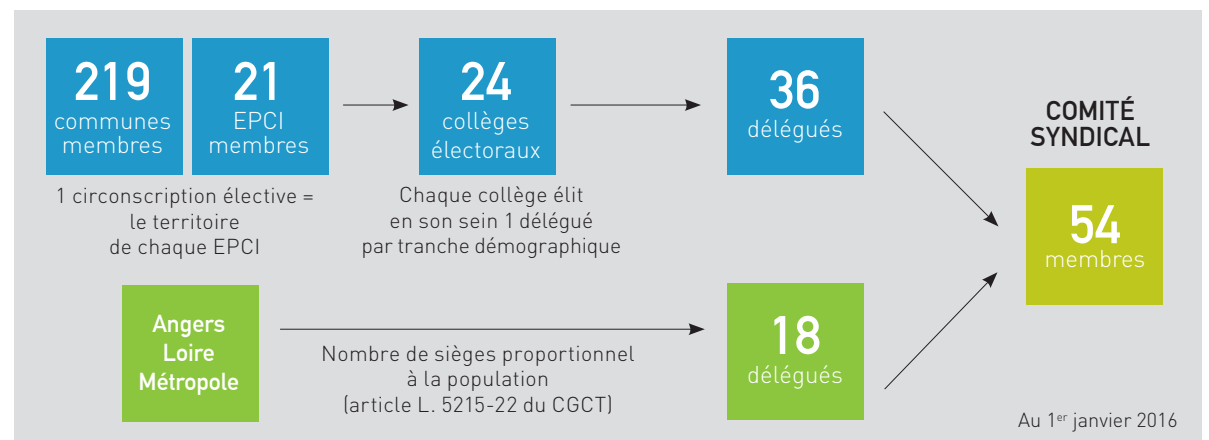
Le mécanisme prévu est le suivant (art. 8 des statuts) :

- le périmètre du Syndicat est divisé en circonscriptions électives dont le périmètre géographique correspond à celui des EPCI du département (sans compter la CU ALM) et dont les membres sont les communes et l'EPCI présents sur le territoire ;
- au sein de ces circonscriptions électives, les communes et les EPCI désignent des représentants ;
- les représentants ainsi désignés élisent eux-mêmes des délégués qui siègeront au comité syndical.

D'autres modifications statutaires ont également été réalisées : inscription de la compétence IRVE (cf p.14), clarification des modalités décrivant les procédures de retrait, développement de l'aptitude à mutualiser les services, capacité à assurer des missions d'animation des plans climat air énergie.



→ **54** membres composent le comité syndical  
 → **4** réunions de bureau (17 mars, 19 mai, 15 septembre et 10 novembre) et **3** réunions du comité syndical (3 février, 16 juin et 20 novembre)



# UNE ÉQUIPE À VOTRE SERVICE



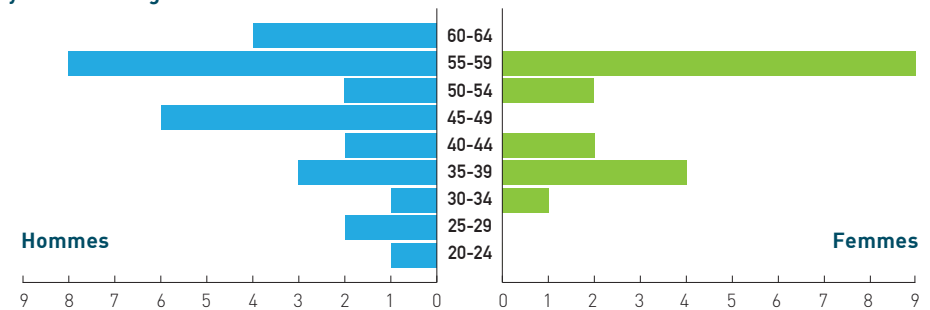
→ **47** agents au 31 décembre 2015 dont **18** femmes  
et **29** hommes

→ **21** % appartiennent à la catégorie A,  
**47** % à la catégorie B et **32** % à la catégorie C

→ **49** ans de moyenne d'âge

→ **96** % de départ en formation, **159,5** jours stagiaires,  
**474** €/agent d'effort financier direct de formation

Pyramide des âges



## MOUVEMENTS DE PERSONNEL

### → Les recrutements

Une chargée d'affaires infrastructures et réseaux de distribution publique d'électricité, un conseiller en énergie partagé, et un chargé de mission contrôle, gouvernance, pilotage et prospective.

### → Les départs

Un chargé d'affaires infrastructures et réseaux de distribution publique d'électricité à la retraite ; une assistante de secteur à la retraite.

### → Missions temporaires

Partenariat avec l'entreprise d'entraînement pédagogique (EEP) du Greta d'Anjou, chargée de la formation professionnelle des jeunes et adultes demandeurs d'emplois.

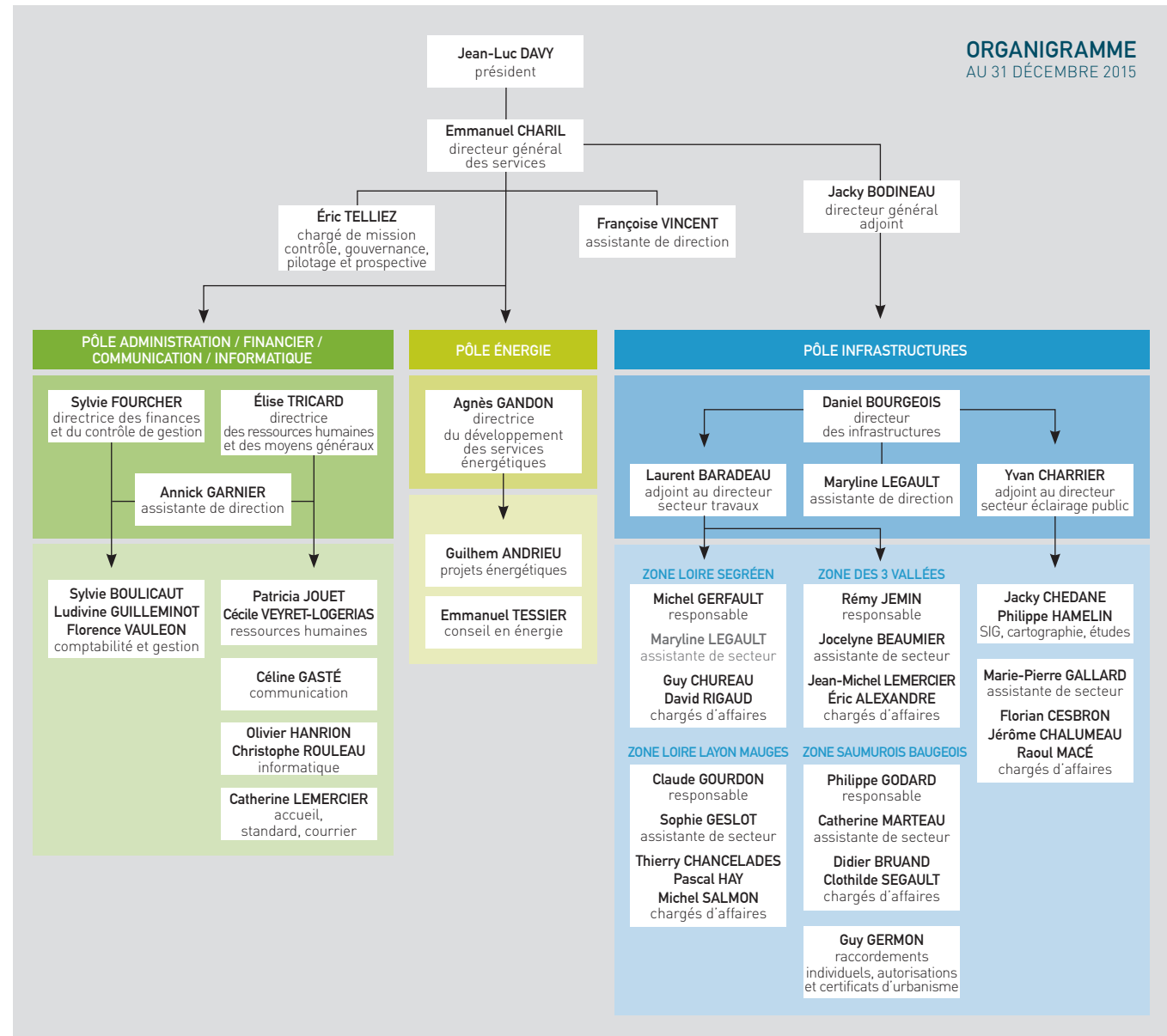
### → Stagiaires

- 1 stagiaire pendant 1 mois préparant un brevet de technicien supérieur de photographie, associé à la couverture image de la soirée anniversaire des 90 ans du Siéml et à l'enrichissement de la photothèque.

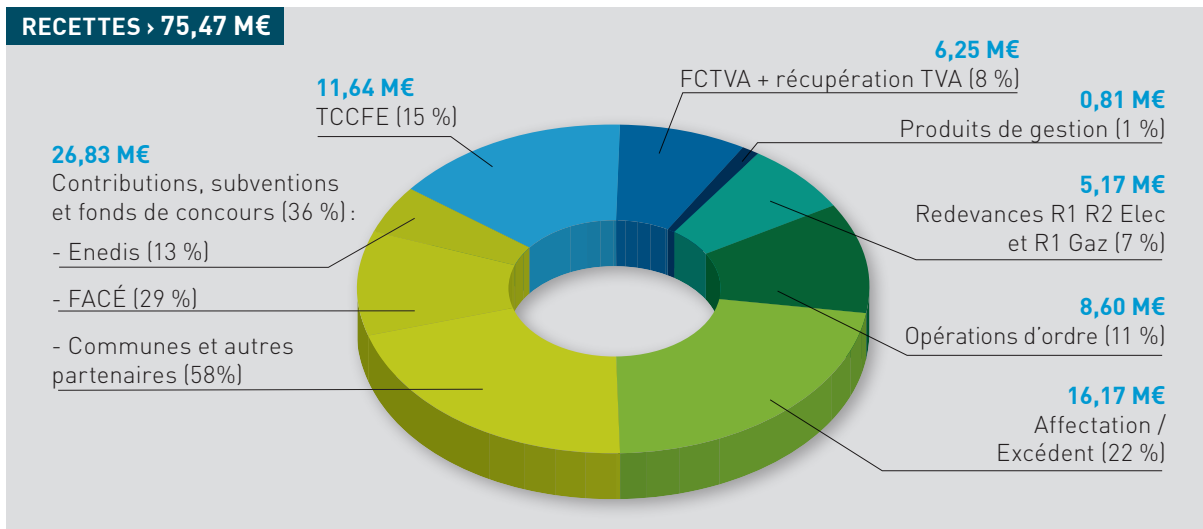
- 1 stagiaire élève ingénieur énergie pendant 6 mois spécialisé en éclairage, acoustique et thermique (EAT), au service éclairage public, afin de réaliser une veille technologique et une évaluation des appareils d'éclairage public présents sur le marché et d'effectuer des diagnostics d'éclairage public pour certaines collectivités adhérentes.

## FAITS MARQUANTS RH

Mise en place du compte épargne temps, des entretiens professionnels et de la participation employeur à la garantie prévoyance des agents.



# LES RESSOURCES FINANCIÈRES



L'année 2015 a été marquée par la mise en place du budget annexe relatif aux infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IRVE). Ce projet prévoit l'implantation de 186 bornes sur le département. La première borne n'ayant été installée que fin 2015, le déploiement s'effectuera sur l'exercice 2016.

## PRINCIPALES RECETTES

### → Taxe sur la consommation finale d'électricité

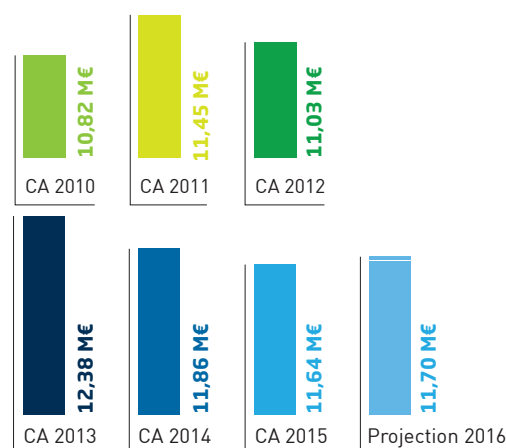
Le Siéml perçoit la part communale de la taxe sur l'électricité, payée par les usagers sur leur consommation, en lieu et place de la plupart des communes du département (à l'exception de 11 communes). Pour 2015, le coefficient est maintenu à 8,50.

### → Redevances de concession

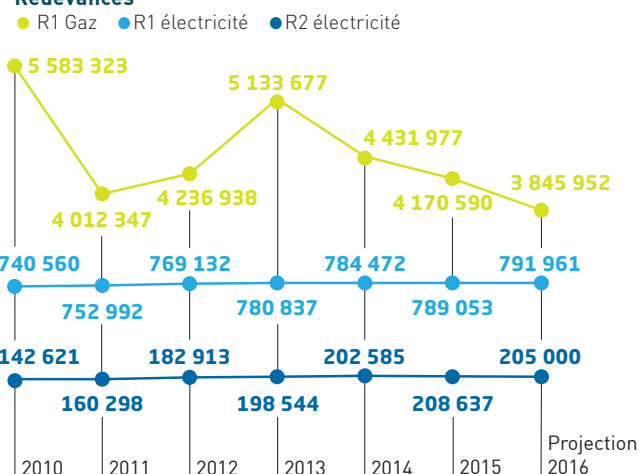
En qualité de propriétaire des réseaux de distribution publique d'énergie électrique et de gaz, le Siéml perçoit les redevances de concessions suivantes :

- la **redevance R1** pour la concession électrique départementale (356 communes), dite de fonctionnement. Elle vise à financer les dépenses annuelles de structures supportées par le Siéml pour l'accomplissement de sa mission ;
- la **redevance R2** pour la concession électrique départementale (356 communes), dite d'investissement. Elle s'appuie sur les investissements réalisés l'année précédente ;
- la **redevance R1 Gaz**, dite de fonctionnement, en vue de financer les dépenses de structures nécessaires à la mission de contrôle exercée par le Siéml.

## Produit TCCFE EN M€



## Redevances



### → Les subventions du FACÉ

Le fonds d'amortissement des charges d'électrification (FACÉ) soutient les travaux de renforcement, d'extension et, depuis 1992, certains travaux d'effacement des réseaux basse tension des communes rurales, ainsi que l'établissement des lignes moyenne tension destinées à l'alimentation de nouveaux postes de distribution publique.

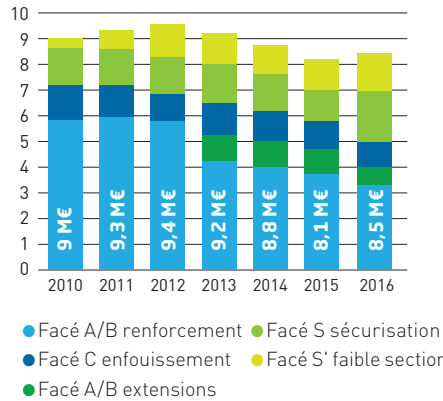
- Programme « AB » consacré au renforcement des réseaux.
- Programme « AB » consacré aux extensions.
- Programme « C » destiné à favoriser les travaux relatifs à l'amélioration esthétique des réseaux.
- Programme « S » pour la sécurisation des réseaux basse tension ruraux par suppression des lignes aériennes en fils nus.
- Programme « S' » pour la résorption des fils nus de faible section.

Depuis la réforme de 2012, la part du FACÉ couvre au maximum 80 % de travaux éligibles HT, alors qu'auparavant, les aides couvraient 65 % du montant TTC des travaux.

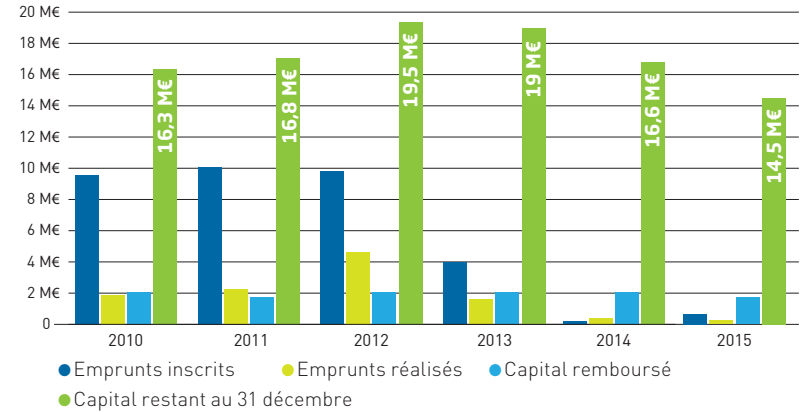
### → Emprunts

Comme en 2014, le Siéml n'a pas mobilisé d'emprunt pour financer ses investissements en 2015. Le stock de dette au 31/12/2015 est ainsi ramené à 14,5 M€.

### FACÉ



### Emprunts



### DÉPENSES > 64,39 M€

41,51 M€

Travaux TTC (64 %) :

- Renforcements (31 %)
- Sécurisations (7 %)
- Extensions (13 %)
- Effacements (19 %)
- Travaux communaux (30 %)

3,40 M€

Dette (5 %)

3,59 M€

Frais d'exploitation + divers (6 %)

5,16 M€

Déficit reporté (8 %)

8,60 M€

Opérations d'ordre (13 %)

1,04 M€

Subventions d'équipement (2 %)

1,09 M€

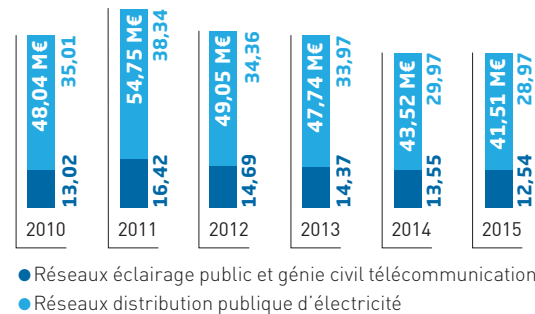
Entretien Epu (2 %)

### PRINCIPALES DÉPENSES

#### → Volume des investissements

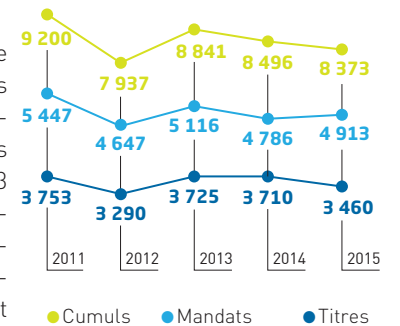
Les travaux sur les réseaux de distribution publique d'électricité représentent les deux tiers des investissements du Siéml. Le tiers restant est effectué sur les réseaux d'éclairage public, le génie civil de télécommunications, ainsi que les aides à la rénovation thermique du bâti communal.

### Investissements



### L'ACTIVITÉ COMPTABLE

Les mandats et titres de recettes sont les ordres de paiement et d'encaissement émis par les services du Siéml. En 2015, 4913 mandats, 3460 titres de recettes, 2375 factures d'investissement et 700 factures de fonctionnement ont été comptabilisés.

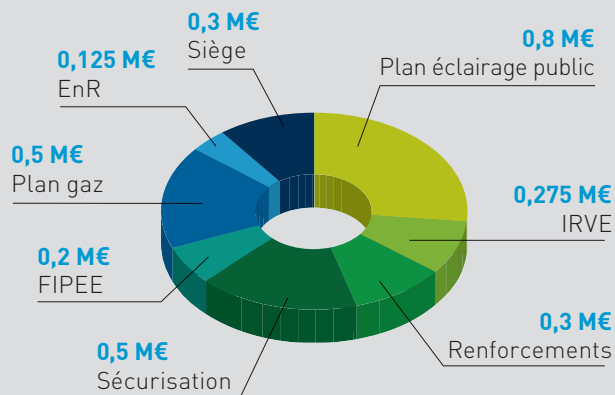


# LES TRAVAUX RÉALISÉS EN QUELQUES CHIFFRES

## PLAN DE SOUTIEN FINANCIER AUX COLLECTIVITÉS ADHÉRENTES

Au regard des faits et chiffres économiques de l'année 2014 et de ceux du premier trimestre 2015, il est apparu clairement que les investissements des communes et leurs groupements sont demeurés à un niveau très bas.

Dans ce contexte, le Siéml a souhaité jouer un rôle contracyclique dans le cadre d'un plan exceptionnel sur la période 2015-2016. Le Syndicat a en effet voulu compléter et prolonger ses actions menées en tant qu'autorité organisatrice de la distribution d'énergie (AODE) par celles qui aideront ses adhérents et plus globalement le territoire à faire face aux enjeux de la transition énergétique. Pour cela, un plan de soutien exceptionnel a été proposé aux collectivités adhérentes, abondé à hauteur de 3 M€.



## RENFORCEMENTS

→ **192** opérations pour 9,7 M€ (154 opérations programmées et 38 inopinées).

→ Les opérations réalisées auront permis de traiter les chutes de tension supérieure ou égale à 11 % par rapport à la tension nominale.

## EXTENSIONS

→ Extensions individuelles : **220** opérations engagées pour 2,8 M€ (+8% sur 2014).

→ Extensions collectives : **90** opérations engagées pour 2,5 M€ en zones d'habitation (en recul de 28% sur 2014) et **9** opérations engagées pour 568 000 € en zones d'activité.

## SÉCURISATIONS

→ **50** opérations pour 3,5 M€.

## EFFACEMENTS DES RÉSEAUX

→ Communes dont la taxe sur l'électricité est perçue par le syndicat :

- **63** opérations engagées pour un montant de 6,9 M€ de travaux basse tension et éclairage public dont 4,8 M€ de participation du Siéml.

→ Communes dont la taxe sur l'électricité n'est pas perçue par le syndicat :

- **14** opérations représentant 1,9 M€ de travaux basse tension réalisés pour 473 750 M€ de participation du Siéml.

## ÉCLAIRAGE PUBLIC

### → Entretien et maintenance

364 collectivités adhérent à ce service qui gère :

- **91 747** points lumineux,

- **4 250** armoires,

- **10,5** MW de puissance installée,

- **21 000** MWh de consommation annuelle,

- **19 200** appareils re-lampés,

- **823** demandes de dépannages traitées via le SIG du Siéml.

### → Programme de rénovation

- **2 500** lanternes ont été rénovées avec du matériel plus performant et moins consommateur d'énergie pour un montant total de travaux de 2,4 M€.

- **350** MWh de gain énergétique annuel réalisé grâce à ce programme.

- **14 000** déclarations de travaux ou d'intention de commencer les travaux ont été instruites par le Siéml en 2015, ce qui représente une soixantaine de réponses par jour pour le service concerné !







# ÉCLAIRAGE PUBLIC

## SHOWROOM : NOUVEAU LOOK POUR UNE NOUVELLE MISSION !

Trois questions à Yvan CHARRIER, responsable du service éclairage public.

### Pourquoi un showroom au Siéml ?

**Yvan CHARRIER** > Aménagé en 2010, le showroom du Siéml avait pour vocation initiale d'accueillir les communes du département afin de les guider dans leur choix de matériel d'éclairage public et leur permettre de visualiser le rendu d'éclairage au sol avant leur décision finale.

### Quels changements ont-ils été opérés en 2015 ?

**YC** > En 2015, le showroom a évolué grâce à la présence d'une « voie lactée » projetée au plafond à l'aide de vidéo-projecteurs qui créent, avec le plus de réalisme possible, le ciel étoilé, ceci afin de sensibiliser les élus à la protection de l'environnement nocturne. Les sols sont désormais recouverts de motifs pour donner l'illusion d'un aménagement urbain (voie, piste cyclable, passage piéton, trottoir). Des mises en scène peuvent ainsi être simulées par des silhouettes de taille réelle (adultes, enfants, cycliste, etc.).

### D'autres projets à plus long terme ?

**YC** > Le Siéml souhaite élargir son champ d'action et ouvrir davantage les portes du showroom à un public plus large (adultes et enfants), afin de les sensibiliser sur l'équilibre à trouver entre éclairage et environnement.

## PLAN ÉCLAIRAGE PUBLIC 2015-2020 : L'EXCELLENCE EN LIGNE DE MIRE

Les élus du Siéml ont adopté en juin 2015 un plan stratégique afin d'orienter les actions du Syndicat pour l'exercice de la compétence éclairage public sur la période 2015-2020. La première étape de ce plan consiste en la réalisation d'un état des lieux et d'un diagnostic de la compétence exercée et des installations, permettant ainsi de dresser un bilan de la politique mise en œuvre et de constater les enjeux pour les prochaines années. La seconde étape définit les priorités et les déclinaisons en plan d'actions afin de répondre aux enjeux des territoires en matière d'éclairage public.

Les actions arrêtées par le plan stratégique 2015-2020 sont les suivantes :

### → Favoriser les travaux de rénovation

En modifiant le règlement financier et en recherchant des sources de financement complémentaires.

### → Améliorer le service rendu aux collectivités

En élaborant et diffusant un guide « l'éclairage public pour les collectivités du Siéml », en permettant des conventions bilatérales adaptées, en développant la réalisation de diagnostics d'éclairage public, en géoréférençant les réseaux d'éclairage public et en adaptant l'offre des prestations aux attentes des collectivités adhérentes.

### → Confirmer et renforcer l'expertise technique

En refondant la grille d'évaluation des lanternes « vertueuses », en rénovant le showroom, en expérimentant, en déployant la télégestion à l'armoire et en expérimentant les nouveaux matériels et les nouvelles technologies.



# LES SERVICES ÉNERGÉTIQUES

## LES CONSEILLERS EN ÉNERGIE PARTAGÉ (CEP)

L'objectif des CEP est de doter les collectivités d'une expertise énergétique grâce à un service mutualisé, leur permettant ainsi de se structurer sur la problématique de maîtrise de l'énergie et d'agir concrètement sur leur patrimoine, pour réaliser les économies.

Une campagne de communication a été lancée auprès de 300 collectivités pour recenser l'intérêt des communes pour ce nouveau service. Pour cela, une plaquette de présentation du CEP et un questionnaire ont été réalisés pour sensibiliser et faire connaître l'offre CEP. À partir de l'analyse de l'enquête, des réunions de présentation dans les communes et les communautés de communes ont été organisées.

## LE FOND D'INTERVENTION POUR LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIES (FIPEE 21)

### Bilan 2015

Le FIPEE 21 permet aux communes d'être subventionnées, dès lors qu'elles engagent des travaux d'économies d'énergie dans des opérations de rénovation thermique du bâti communal et la mise en place d'énergies renouvelables.

Une autorisation d'engagement d'1 M€ a été votée par le comité syndical.

Compte tenu du calendrier municipal mais aussi de la préparation de la réforme territoriale, l'implication des communes est restée en deçà de l'ambition affichée. Seuls **18 projets** ont pu être engagés pour un montant de **224 897 €** à charge du Siéml.

→ **12** rénovations thermiques soit 61 tonnes de CO<sub>2</sub> d'économisées

→ **1** chaudière bois soit 9 tonnes d'équivalent pétrole (TEP) évitées

→ **3** pompes à chaleur soit 11 tonnes de CO<sub>2</sub> d'économisées

→ **2** lampadaires solaires

### Refonte du FIPEE

Les élus du Siéml ont donc décidé de revoir le règlement financier, en redéfinissant les opérations éligibles et en rehaussant les taux de subvention et les plafonds. Le nouveau dispositif, plus incitatif, a été adopté lors de la réunion de Bureau du 10 novembre 2015. La plaquette détaillée est disponible sur le site internet.

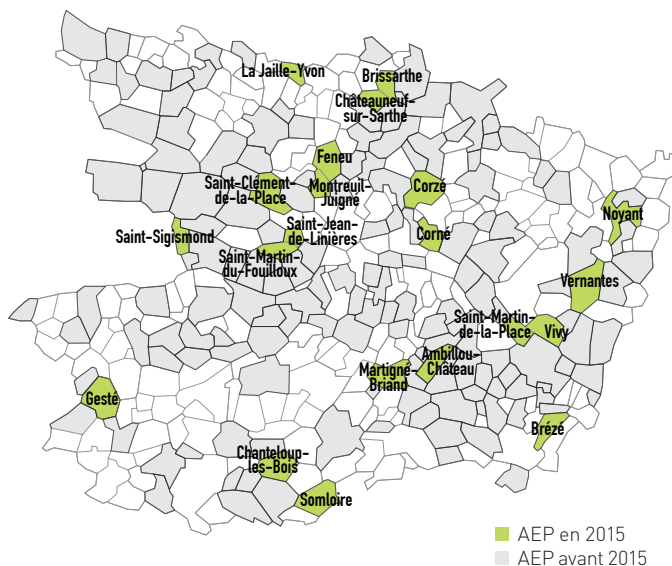
## LES AUDITS ÉNERGÉTIQUES

→ **49** audits énergétiques (soit plus du double qu'en 2014) ont été pilotés par le Siéml dans 34 communes pour un montant de 145 781 € TTC (20% collectivités, 80% Siéml dont 50% de subventions ADEME). Les audits ont été réalisés par les bureaux d'étude EDEL et Th2I.

L'objectif des audits énergétiques est de proposer aux élus et aux techniciens des études complètes d'aide à la décision permettant d'analyser énergétiquement un ou plusieurs bâtiments et de proposer des préconisations concrètes de travaux de rénovation.

## LES ANALYSES ÉNERGÉTIQUES DU PATRIMOINE (AEP)

→ 21 communes ont bénéficié d'une analyse énergétique du patrimoine (AEP) en 2015, ce qui représente l'étude de 132 bâtiments.



## LE PLAN GAZ 2015 - 2020 : PROPOSITIONS D' ACTIONS STRATÉGIQUES

Les élus du Siéml ont également adopté dès février 2015 un plan stratégique afin d'orienter les actions du syndicat pour l'exercice de la compétence gaz sur la période 2015-2020.

## Trois axes d'orientations

- Le verdissement de la production en facilitant l'émergence des projets de méthanisation en partenariat avec les différents acteurs (Chambre départementale d'agriculture, Conseil départemental, Sem AER...) et en optimisant les réseaux en place. Par ailleurs, le Siéml pourrait contribuer à l'émergence de la filière « Power to Gas » en menant un projet expérimental à ce sujet.

- Un essor maîtrisé des usages en favorisant le développement de la mobilité gaz naturel véhicule (GNV) et

BioGNV, en investissant dans des projets locaux de méthanisation, ...

- Le développement harmonieux des réseaux de distribution en planifiant de manière cohérente les réseaux de gaz, d'électricité et de chaleur ; en organisant une conférence départementale, en accompagnant les collectivités qui élaborent des PCAET (plans climat air énergie territoriaux) et en mettant en place un outil concerté de planification énergétique territorial.





# LE CONTRÔLE DES CONCESSIONS

## ÉLECTRICITÉ

**Le rapport de contrôle électricité 2015 portant sur l'exercice 2014 a permis de mettre en exergue plusieurs observations :**

- un bon niveau de la qualité de continuité de la fourniture d'électricité. Néanmoins, l'exercice a été assez calme en termes d'événements climatiques de fortes ampleurs, évitant ainsi des difficultés éventuelles ;
- aucun usager n'est hors standard qualité selon les critères liés aux coupures longues, brèves et très brèves subies dans l'année ;
- les opérations menées par le Siéml et Enedis ont permis de réduire de 35% le nombre de clients mal alimentés par rapport à 2013 ;
- les investissements consacrés à la performance et la sécurité du réseau qui ont augmenté annuellement sur les 4 derniers exercices (13% depuis 2011). On constate une corrélation entre le niveau de qualité et les investissements ;
- des difficultés récurrentes dans les échanges de données comptables et financières de la concession ;
- la nécessité d'améliorer le niveau de connaissance des colonnes montantes est d'ailleurs soulignée.

**Pour 2015, la politique de contrôle s'oriente autour de 5 axes :**

- l'état de la concession et son évolution sur le plan technique et comptable ;
- l'analyse des propositions techniques et financières des raccordements des consommateurs et des producteurs ;
- l'analyse des enjeux liés aux colonnes montantes qui se situent dans les parties communes des immeubles ;
- l'analyse des enjeux liés aux communes nouvelles ;
- le suivi relatif à l'application des tarifs sociaux.

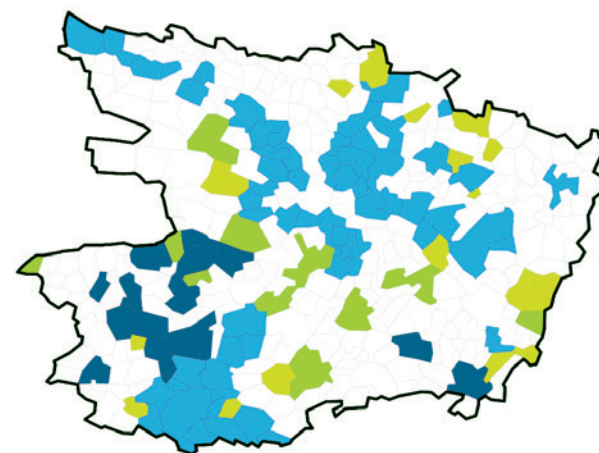
**Les chiffres clés de la concession électrique au 31 décembre 2015**

- **356** communes
- **8071** producteurs : **391** GWh injectés sur le réseau soit environ **8,5 %** des consommations
- **429 399** usagers consommant 4,6 TWh
- **22 150** km de réseau haute et basse tension
- **1,144** Mds € de patrimoine en valeur brute

## GAZ

**Le rapport de contrôle gaz 2015 portant sur l'exercice 2014 concerne 24 contrats de concessions délégués à :**

- GRDF pour 11 concessions (68 communes) ;
- Antargaz pour 6 concessions (19 communes) ;
- Sorégies pour 4 concessions (19 communes) ;
- Totalgaz pour 3 concessions (21 communes).



Les axes du contrôle gaz ont porté sur l'état des concessions et leurs évolutions sur la période 2009/2014 ainsi que sur des analyses thématiques. Pour TOTALGAZ, une analyse du processus général d'enregistrement et de gestion comptable des biens concédés et pour GRDF, un focus sur l'examen des conditions de réalisation des extensions de réseaux gaz et l'analyse du protocole « Nouvelles données nouvelle donne ».

#### Les chiffres clés des concessions gaz

- **113** communes desservies
- **36** km d'augmentation de réseau portant le linéaire à plus de 1500 km
- **700** usagers supplémentaires portant le nombre d'usagers à plus de 47500
- **20** % de baisse des quantités de gaz acheminées sur le territoire du Siéml (1,5 TWh)
- **115,6** M€ de patrimoine en valeur brute

#### L'analyse des données produites

##### Concessionnaire GRDF

**Points positifs** : un volume d'incidents rapporté au nombre d'usagers desservis maîtrisé depuis plusieurs exercices et une bonne vision de l'activité de surveillance des canalisations / **Points de vigilance ou à améliorer** : une vision limitée et fragile de l'inventaire technique des ouvrages de raccordements collectifs et une difficulté pour le Siéml d'appréhender objectivement les résultats de l'activité de surveillance et de maintenance des biens concédés hors canalisations.

##### Concessionnaire SOREGIES

**Points positifs** : une vision patrimoniale d'un bon niveau eu égard à la qualité des inventaires techniques produits par le délégataire et une transparence de celui-ci sur ses activités de surveillance et de maintenance des biens concédés / **Point de vigilance** : l'absence d'inventaire technique des compteurs.

##### Concessionnaire ANTARGAZ

**Points positifs** : la qualité descriptive du patrimoine concédé et une transparence du délégataire sur ses activités de surveillance et de maintenance des biens concédés / **Point de vigilance** : une interrogation sur l'absence de financement sous forme de remises gratuites.

##### Concessionnaire TOTALGAZ

**Points positifs** : la qualité des échanges lors de l'audit ainsi qu'une dynamique de développement (7 communes supplémentaires desservies) et une transparence du délégataire sur ses activités de surveillance et de maintenance des biens concédés / **Point de vigilance** : l'absence de lisibilité sur le contenu des investissements engagés lors des travaux.

**Pour chacun des concessionnaires, le Siéml constate que le service public a été exécuté globalement dans de bonnes conditions. Il tient à souligner le travail fourni par chacun d'entre eux, permettant à l'autorité concédante d'exercer globalement sa mission de contrôle dont l'objectif final est d'améliorer la qualité du service public de la distribution du gaz.**





# LES ÉVÉNEMENTS ET FAITS MARQUANTS

## INAUGURATION DE LA PREMIÈRE BORNE DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES

La loi de Transition énergétique pour une croissance verte vise l'implantation de 7 millions de bornes de recharge (espaces publics et privés confondus) à l'horizon de 2030. Dans cette perspective, le Siéml s'est positionné en tant qu'acteur départemental du projet en modifiant ses statuts et en sollicitant les communes afin que cette nouvelle compétence lui soit transférée. Le plan de déploiement retenu par le Siéml est remarquablement équilibré : les bornes seront implantées à proximité de bâtiments spécifiques (mairies, bibliothèques, etc.) correspondant à des lieux très fréquentés. Les zones rurales seront bien entendu concernées par ce maillage. L'ambition du Siéml est de procéder à un aménagement pertinent qui ne souffrira d'aucune zone blanche (une borne tous les 20 km), afin de permettre au plus grand nombre de circuler sans crainte avec des motorisations électriques ou hybrides rechargeables.

→ **186** bornes de recharge pour véhicules électriques déployées sur le domaine public d'ici fin 2016.

→ **126** communes sont concernées et à partir de 2017, si le projet fait ses preuves, une deuxième phase d'investissement plus importante pourra être lancée pour des bornes de plus fortes puissances ainsi que des points de charge sur l'espace privé (entreprises, habitat collectif...).

Le Siéml pilote l'intégralité de ce projet à savoir : l'installation des bornes, leur maintenance et leur exploitation. Un marché global a été passé à cet effet avec

l'entreprise Bouygues Énergies & Services, au terme d'un dialogue compétitif.

Le 5 novembre, la première borne de recharge pour véhicules électriques a été inaugurée sur la commune de Durtal en présence du président Jean-Luc Davy, d'élus, partenaires et syndicats du pôle énergies des Pays de la Loire. **1**

Un logo « Smilémobi » a été créé afin d'identifier cette nouvelle activité du Siéml, en s'inspirant de notre mascotte « Smilé ». Découvrez les caractéristiques techniques et le fonctionnement de ces bornes sur : [www.sieml.fr/le-service-smilemobi/](http://www.sieml.fr/le-service-smilemobi/)

## ACCOMPAGNEMENT DU NUMÉRIQUE SUR LE DÉPARTEMENT

Au cours de l'été 2015, les signatures de conventions communes avec ERDF, Orange, Mélisa Infrastructures et Mélisa Territoires Ruraux ont permis l'accélération du déploiement de la fibre optique sur supports aériens de distribution d'électricité. L'extension du réseau rendra nécessaire la construction de génie civil de télécommunication : une coopération entre le Siéml et le syndicat mixte « Anjou Numérique » sera bientôt à l'étude. **2**

### Objectifs

→ Favoriser le déploiement de la fibre optique dans les zones urbaines comme dans les zones rurales.

→ Chercher à optimiser, mutualiser et coordonner les investissements, les équipements publics et les chantiers dans le double souci d'efficacité technique et économique.



Elles ont su rapidement détendre l'atmosphère ! La soirée a également permis de rassembler sur la scène tous les anciens présidents et directeurs, ainsi que la nouvelle équipe. 3

### UN OUVRAGE À CONSERVER : LE SIÉML ÉNERGIQUE ET LUMINEUX DEPUIS 1925

Un ouvrage dédié à l'histoire du Siéml et plus largement à l'électrification en France a été rédigé grâce au travail de l'historien Arnaud Berthonnet. Il a dans un premier temps recueilli de nombreux témoignages ; il s'est appuyé sur les services des Archives départementales de Maine-et-Loire, et a numérisé tous les documents pouvant donner matière et contenu à l'œuvre dans nos propres archives. Puis dans un second temps et en concertation avec le directeur général, il a rédigé, ordonné et hiérarchisé ces informations pour tisser la trame de l'ouvrage et en rédiger le texte par la suite. Manuela Tertrin, graphiste au CAUE, a quant à elle mis en forme et donné vie à l'ouvrage notamment par un travail conséquent de direction artistique et de maquettage. Grâce à ce travail d'équipe, ce magnifique ouvrage, tiré à 2500 exemplaires par l'imprimerie SETIG-Palussière, a donc pu voir le jour en temps et en heure et être distribué à l'ensemble des participants de la soirée anniversaire du 20 novembre dernier. Ce livre a reçu le soutien financier de notre partenaire ERDF.

### 90<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DU SIÉML, UNE SOIRÉE À ÉNERGIE POSITIVE !

2015 était une année charnière et historique pour le Siéml puisqu'il a fêté ses 90 ans d'existence. À cette occasion, une assemblée générale « extraordinaire » s'est tenue le vendredi 20 novembre sur le site de l'Àrena Loire Trélazé, rassemblant tous ses adhérents et partenaires. Un exercice préparé de longue date mais très délicat compte tenu du contexte national très sensible seulement une semaine après les événements tragiques du 13 novembre. Après l'examen des nombreux sujets inscrits à l'ordre du jour parmi lesquels la décision modificative de fin d'année, les auditeurs ont pu découvrir deux intervenantes très particulières, Lili et Boonie, de la troupe Bataclown.

« Je suis surpris de constater à quel point les problématiques de 1925 avec l'électrification ressemblent à celles d'aujourd'hui avec la fibre optique. Le Syndicat dispose de racines solides et d'une expérience éprouvée. Il a toujours su s'adapter aux évolutions de son environnement économique et politique. C'est important de le rappeler alors que tout bouge autour de nous.

Aujourd'hui plus que jamais, le Siéml est à la croisée des chemins. Il devra faire face dans les années qui viennent au double impact de la réforme territoriale et la transition énergétique.

Rappeler d'où l'on vient, c'est aussi mieux se préparer pour affronter l'avenir incertain. »

Jean-Luc Davy, président



## CRÉATION D'UNE ENTENTE PÔLE ÉNERGIE RÉGIONAL

Après plusieurs années de travail et d'échanges, les élus du Pôle énergie régional ont souhaité officialiser leur partenariat en donnant naissance à une entente intercommunale, forme juridique la plus souple pour un groupement d'établissements publics (articles L 5221-1 et L 5221-2 du CGCT).

En unissant leurs efforts, les quatre syndicats départementaux de la région Pays de la Loire (Sydela, SyDEV, Sdegm et Siéml), ainsi que le Conseil départemental de la Sarthe qui porte la compétence d'autorité organisatrice de la distribution publique d'énergie électrique, souhaitent mieux coordonner leurs actions à l'échelle régionale et participer de façon collégiale

aux réflexions et projets relatifs au service public de la distribution d'énergie ainsi qu'à la maîtrise de la demande en énergie ou la production d'énergie.

Grâce à cette reconnaissance juridique, le Pôle énergie des Pays de la Loire peut ainsi espérer une meilleure lisibilité de ses actions et un renforcement de son positionnement face à l'ADEME, à la Région et aux concessionnaires. Chaque syndicat a désigné trois représentants et dispose d'une voix délibérative. Le Conseil départemental de la Sarthe, ne pouvant juridiquement être adhérent à cette entente, siège à cette conférence avec une voix consultative en tant que membre associé.

## STAND À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES MAIRES

152 élus communaux et intercommunaux représentant 130 collectivités ont participé à l'assemblée générale de l'AMF 49, qui s'est tenue le samedi 11 avril à Saumur. Le Siéml était présent parmi les stands partenaires, représenté par Élise Tricard et Daniel Bourgeois.

## VISITE D'UN CHANTIER DE TRAVAUX SOUS TENSION (TST) POUR DES AGENTS DU SIÉML

Le lundi 5 octobre, des agents ont été conviés à découvrir les méthodes de travail des techniciens d'ERDF intervenant sur le réseau sous tension.

Pour ce chantier réalisé sur la commune de Marcé, en prestation pour le Siéml, les techniciens ont procédé au remplacement de poteaux béton avec une tension électrique de 20 000 volts juste au dessus de leur tête, et ce malgré une météo particulièrement défavorable. Le chantier, extrêmement humide, n'a pas manqué de capturer ainsi encore plus l'attention de tous les participants !

## PRODUCTION PHOTOVOLTAÏQUE DU SIÉML

Depuis 2010, le traqueur photovoltaïque du Siéml a produit près de 47 MWh, soit une moyenne annuelle de 9,4 MWh (4% de la consommation annuelle moyenne du bâtiment du Siéml ou 100% de la consommation annuelle de ses voitures électriques). Elle permet de revendre l'électricité à EDF pour un montant de 3 200 € par an en moyenne.

Par ailleurs, les élus et services poursuivent leur réflexion afin de positionner le Syndicat en tant que structure d'accompagnement pour le développement des projets locaux de production d'énergies renouvelables.





## UNE ENQUÊTE DE NOTORIÉTÉ ET D'IMAGE RÉALISÉE SUR LE SIÉML

### Objectifs

→ Développer une stratégie de communication pour la période 2016-2020.

### Pourquoi cette étude ?

Il est important de dresser un état des lieux du niveau de connaissance et de compréhension dont disposent nos adhérents et partenaires sur les activités du syndicat. La réalisation d'une enquête de notoriété et d'image est une étape essentielle pour orienter la nature même de nos actions de communication à venir. Un partenariat avec l'école SciencesCom de Nantes nous a permis de concrétiser cette opération.

### Comment ?

Deux études ont été menées auprès des élus, délégués et partenaires du Siéml du mois de septembre au mois de novembre.

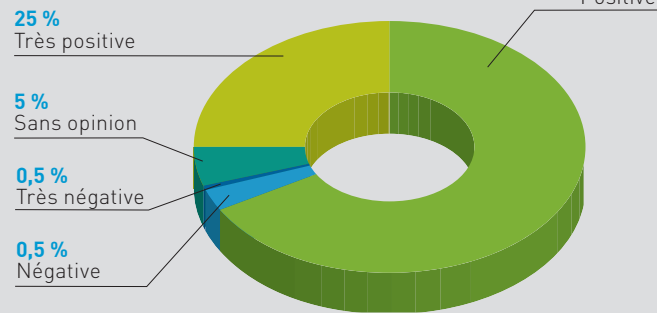
→ Une étude qualitative : **10** entretiens physiques et **4** entretiens téléphoniques.

→ Une étude quantitative : **1 157** questionnaires envoyés avec un taux de retour très satisfaisant (17%), soit **193** réponses reçues.

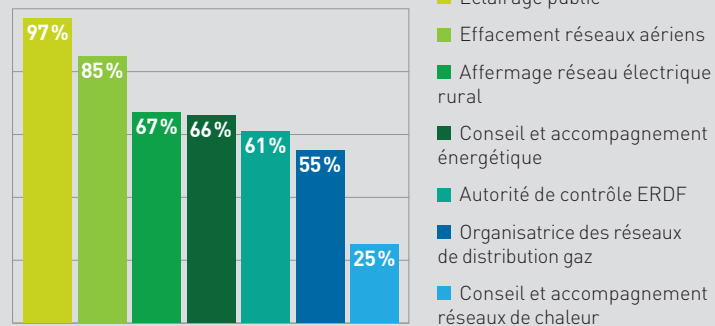
Le traitement de ces données nous aide à définir nos axes stratégiques de communication à venir, voire à redéfinir le positionnement même du Syndicat et le niveau du service rendu aux adhérents.

## ENQUÊTE DE NOTORIÉTÉ ET D'IMAGE

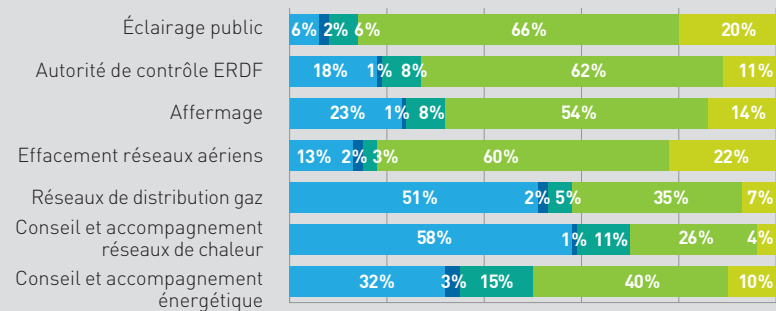
### Image globale du Syndicat



### Connaissances des métiers



### Satisfaction des métiers



### Perception

→ Majoritairement positive (syndicat sérieux et professionnel).

→ Grande taille souvent soulignée (conséquences : distance du centre décisionnel, crainte de l'impact d'un développement croissant).

→ Évolution positive perçue dans la diversification des compétences et l'effort d'adaptation dans les relations entretenues.

### Perception

→ Les services les mieux identifiés sont naturellement ceux auxquels les communes ont recours.

→ Difficultés à cerner toutefois toutes les compétences du Siéml.

« Je connais les services dont la commune bénéficie mais pas forcément les autres services. »

- N'utilise pas ce service
- Très insuffisant
- Plutôt insuffisant
- Plutôt satisfaisant
- Très satisfaisant

# LES NOUVEAUX MARCHÉS

## MARCHÉ GROUPÉ DE TRANSFORMATEURS 2015-2016

Cette année encore mais pour la dernière fois avant la transmission du dossier au syndicat de la Vendée, le Siéml a été coordonnateur du groupement de commandes de transformateurs constitué avec les entités suivantes : le Siéml, le Sdef, le Sieil, le Sidelc, le Sydela, le Sdegm, le Sdem, le Conseil départemental de la Sarthe et le SyDEV. Le Siéml a engagé une procédure d'appel d'offres européen pour un marché de 18 mois, à bons de commandes, composé de 7 lots techniques qui ont été attribués aux entreprises Transfix, Rematelec et Aprochim.

## MARCHÉ IRVE 2015-2018

Un marché relatif à la réalisation d'études d'exécution, de travaux, d'exploitation et de maintenance des infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IRVE) a été conclu en 2015 dans le cadre d'une procédure adaptée. La consultation portait sur un projet relativement innovant pour lequel le Siéml disposait de peu de retours d'expérience, notamment sur l'enjeu de l'interopérabilité des bornes. Le choix s'est donc porté sur un marché global, dont les prestations associent conception, réalisation, exploitation et maintenance. Pour ces raisons, il a semblé pertinent de s'inspirer de la procédure du dialogue compétitif. Ainsi, après une première sélection de candidatures, six entreprises ont été invitées à remettre leur offre. Le marché a été conclu avec Bouygues Energies & Services pour une durée ferme de trois ans (études d'exécution, travaux, exploitation et maintenance) et la possibilité d'affermir une tranche

conditionnelle de quatre ans relative uniquement à la maintenance et l'exploitation des IRVE déployées.

## MARCHÉ TRAVAUX 2016-2019

La commission d'appel d'offres a attribué le 25 septembre 2015 le nouveau marché de travaux de réseaux électriques, extensions et équipements. C'est un marché à bons de commande multi-attributaires dont les besoins annuels sont estimés à 38 M€ HT.

### Sept entreprises retenues

Sturmo, Bouygues Énergies & Services, Ineo/Santrac, Cegelec/Ciec, Juret/Spie, Ers/Ftpb et Telelec/Elitel.

## GROUPEMENT D'APPROVISIONNEMENT EN GAZ ET ÉLECTRICITÉ

Confrontées à une baisse significative de leurs dotations, les collectivités sont plus que jamais mobilisées pour réduire leurs dépenses de fonctionnement. Le Siéml, via le groupement d'achat qu'il a mis en place en 2015, réduit de près de 2,5 millions d'euros sur deux ans les factures énergétiques de plus de 250 collectivités du département et contribue ainsi à alléger leurs charges de fonctionnement.

## Marché groupe d'approvisionnement en gaz naturel 2015-2016

GDF-SUEZ a remporté le marché d'une durée de deux ans et qui a débuté au 1<sup>er</sup> janvier 2015. Ce dernier génère une économie globale pour les collectivités de -18% en moyenne, soit 600 k€ de gain annuel.

## Marché électricité 2016-2017

En ce qui concerne l'électricité (disparition des tarifs jaunes et verts), c'est le fournisseur historique EDF qui a été retenu pour une durée de deux ans à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2016. L'économie globale pour les collectivités est estimée à -10 % en moyenne par rapport aux tarifs réglementés, soit un gain annuel de près de 650 k€.

## MARCHÉ DE MAINTENANCE D'ÉCLAIRAGE PUBLIC 2016-2019

Le marché de maintenance éclairage public est un marché de travaux à bons de commande composé de six lots géographiques dont les besoins annuels sont estimés à 1,7 M€ HT. Chaque entreprise peut se voir attribuer deux lots maximum.

### Attribution des lots

#### JURET / SPIE

- Couronne angevine (A)
- Loire Segréen (F)

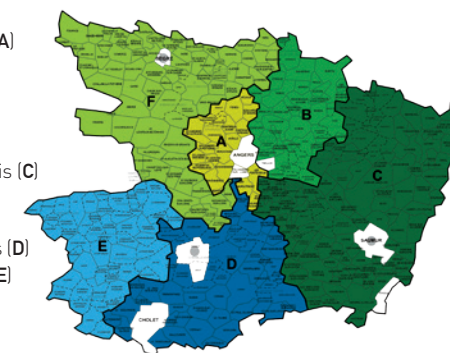
#### CIEC / CEGELEC

- Trois Vallées (B)
- Saumurois - Baugéois (C)

#### CITELUM

- Layon Centre Mauges (D)
- Loire Nord Mauges (E)

● Communauté de communes seule



# LES PROJETS À L'HORIZON 2016

## **MISE EN ŒUVRE D'UNE GESTION PRÉVISIONNELLE DES EMPLOIS, DES EFFECTIFS ET DES COMPÉTENCES**

Le contexte démographique du Siéml (une vingtaine de départs à la retraite prévue dans les 7 ans) et le contexte législatif (lois NOTRe et TECV) nécessitent de définir un plan de recrutement à court et moyen termes. Il s'agit, d'une part, de déterminer les postes qui seront effectivement remplacés mais également ceux qui donneront lieu à des redéploiements de missions et, d'autre part, d'identifier les emplois dits émergents, dans un contexte de forte diversification des activités du Siéml. Ainsi, un repérage des emplois stratégiques et des emplois sensibles permet de projeter, en 2016, la création de 4 postes : un conseiller en énergie partagé, un ingénieur en planification énergétique pour la réalisation des plans climat air énergie territoriaux (PCAET), un chef de projet pour assurer la maîtrise d'ouvrage du plan corps de rue simplifié (PCRS) et un chargé de communication/graphiste. Professionnaliser la fonction communication et développer la visibilité du Syndicat est un enjeu stratégique pour identifier le Siéml comme un acteur véritable et incontournable de la transition énergétique.

## **UN NOUVEAU SERVICE PROPOSÉ : LE CONSEILLER EN ÉNERGIE PARTAGÉ (CEP)**

Ce service, soutenu par l'ADEME, est destiné aux collectivités qui n'ont pas la taille ou les ressources suffisantes pour se doter d'un service énergie en interne. Le conseiller mis au service des collectivités a pour missions de gérer les dépenses énergétiques par un suivi personnalisé des factures, de réduire

les consommations tout en préservant le confort, d'accompagner les collectivités dans leurs projets de rénovation et/ou de construction pour optimiser leurs choix, et d'animer des actions d'information et de sensibilisation. Le dispositif se rémunère sur les économies qu'il génère et permet de transformer des factures énergétiques en emploi local !

## **CONVERSION DE LA FLOTTE THERMIQUE**

### **Des véhicules GNV (Gaz naturel véhicule)**

Disposer d'une flotte de véhicules fonctionnant uniquement avec des carburants alternatifs distribués par ses propres réseaux est un enjeu stratégique pour le Siéml. Le Syndicat s'inscrit ainsi dans une logique vertueuse d'économie circulaire. Après la constitution d'une flotte électrique, le Siéml souhaite se tourner, dans la perspective du développement de la mobilité gaz porté par la Région et rappelé dans le plan stratégique gaz 2015-2020, vers l'acquisition de véhicules GNV et terminer ainsi la conversion du parc de véhicules diesel.

### **Une station d'avitaillement GNV mutualisée**

Pour expérimenter le GNV et convertir notre flotte, une station d'avitaillement sera installée en 2016 sur le site du Siéml. Elle pourra être mutualisée avec des partenaires publics ou privés.

## **NOUVELLE GOUVERNANCE : ANIMATION DES TERRITOIRES**

Conformément aux engagements pris par l'exécutif lors du débat sur les nouveaux statuts, des territoires d'animation vont être mis en place sur l'ensemble du

département, afin de réunir localement les délégués des communes et leurs groupements et favoriser les échanges entre le syndicat et ses adhérents.

## **DÉVELOPPEMENT DE LA COMMUNICATION ET DES OUTILS COLLABORATIFS**

### **Technologies de l'information et de la communication (TIC)**

La refonte totale du site internet du Siéml sera le point de départ d'une amélioration notable de notre communication globale. Cette action sera accompagnée de la naissance de notre empreinte sur les réseaux sociaux. Au-delà de la communication à destination du grand public, l'effort se portera également sur l'information ciblée de nos adhérents grâce à un extranet élus. Un effort sera porté sur le développement des outils collaboratifs internes (intranet, SIRH, outil de gestion de projets). L'année 2016 marquera également la préparation de la dématérialisation totale des flux financiers qui devra être effective au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

### **Organisation d'événements thématiques**

Dans le cadre de la mise en place de la nouvelle gouvernance, le Siéml souhaite organiser deux événements : un « Forum départemental de l'énergie » rassemblant les élus, partenaires institutionnels et entreprises du département autour de sujets d'actualité et un « salon de la mobilité électrique en Anjou » organisé sur le site du Siéml à destination du grand public. L'objectif étant de rassembler en un même lieu tous les acteurs de la mobilité électrique (concessionnaires de véhicules électriques, de cycles électriques, gyropodes, etc.) ainsi que des animations autour de ce thème.



Flashez et  
découvrez  
le nouveau site  
du SIÉML

### **Syndicat intercommunal d'énergies de Maine-et-Loire**

9 route de la Confluence - ZAC de Beuzon - Écouflant - CS 60145 - 49001 Angers cedex 01

Retrouvez toute l'actualité du SIÉML sur [www.sieml.fr](http://www.sieml.fr) et les réseaux sociaux

